

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Culture d'herbe/conéales (ROTATION)

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :	Cadre réservé à l'adm Dossier complet le : 29 / an un ex		N° d'enregistrement: F07415 P0016
	1. Intitulé du pro	Name and Address of the Owner, where the Owner, where	
PROSET DE DEFRICHA	9 G <u>F</u>		
	cation du maître d'ouvrag	e ou du pétitionnair	
2.1 Personne physique			
NOM IMBERT	Prénom	FRANGOIS	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne hamorale	EARL MARI		
		IMBER	T TRANGOI
RCS/SIRET 14101811212111915	010001121	Forme juridique	EARL
Joignez à vo	otre demande le docum	nent CERFA n° 1473	34*01
3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau dir	des seuils et critères anne: mensionnement correspor		du code de l'environnement et
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du pr	ojet au regard des s	euils et critères de la rubrique
	4. Caractéristiques généra		
Doivent être annexées au présent formulai 4.1 Nature du projet	ire les pièces énoncées à	la rubrique 8.1	
DEFRICHEMENT			
4.2 Objectifs du projet			
Mise en auture d	es parcells		
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation			
Désouchage - Mise en	n andains		

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrat décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s).				être jointe au(x)
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire es	rempli		
	ojet et superficie globale (assiette) o urs caractéristiques	le l'opération - préd		e mesure utilisées aleur
3,45 ha				
4.6 Localisation du projet Adresse	Coordonnées géographiques ¹	Long°'_	"_ Lat	0 ' "
parcelles nº69 et 70 (partie) - Section E 1 Commune de SIAUGUSTIN	Pour les rubriques 5° a), 6° b) e			
(parke) - Section E 1	Point de départ :	Long°'_		
Commune de SIAUGUSTIN	Point d'arrivée : Communes traversées :	Long°'_	"_ Lat'	°'"-
4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o				Ion 🕅
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au		de d'illipaci : (O01	lon K
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux ? Si oui, de quels projets se compose le p	001	Non 🗹		
5. Sensibilité	environnementale de la zone d'i	mplantation envis	agée	
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	u de votre projet ?			
FRICHE				
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u concernés) réglementant l'occupation			Oui 🗌	Non 🔯

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Précisez le ou les reglements applicables à la zone du projet			
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les document environnementale ?			COI [] NON []
5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implan Complétez le tableau suivant, par tous moyens utile http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude	s, not	ımme	nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Ø	
en zone de montagne ?	K		
sur le territoire d'une commune littorale ?		×	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	X		pare natural MILLEVACHES
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		凶	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		N.	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?			
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	Ш		
dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une zone de répartition des eaux ?			

Si oui, intitulé et date d'approbation :

	imètre de protection rapprochée eau destiné à l'alimentation huma				
dans un site	inscrit ou classé ?			M	
Le projet se :	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Na	tura 2000 ?			×	
	nent historique ou d'un site class nondial de l'UNESCO ?	é au		\boxtimes	
6.1 Le projet e	6. Caractéristiques de l'impac envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir				et sur l'environnement et la santé humaine vantes ?
	pléter le tableau suivant :	1			
Domo	aines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ø		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		図		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×		
×	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		×		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		図		

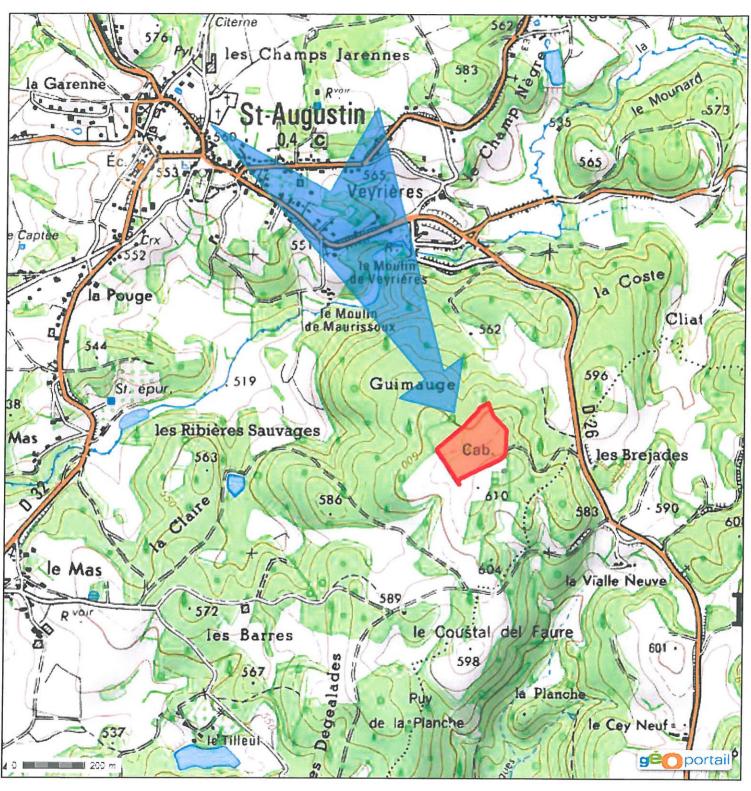
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		M	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?			
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		8	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des		M	
	nuisances sonores ?		K	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des		N	
Commodité s de	nuisances olfactives ?		X	
voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?		X	
	Est-il concerné par des vibrations ?		×	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?		X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		×	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?			
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?			
Pollutions			K	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	ou de déchets non		
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		×	
	nces du projet identifiées au 6.1 s Non 🗵 Si oui, décrivez lesquell		lles su	sceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

6.3 L	es incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :
	7 Auto Symbolica (Swouthalis)
Διιτ	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
	devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
	NON_PAS DE RISQUE D'EROSION(PLAT) PAS DE VOISINAGE
	PAS DE VOISINAGE
	PAS D'EAV
	8. Annexes
8.1 A	Annexes obligatoires
	Objet
ĺΧ	
X	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document
<u>></u>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des
>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b),
	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000.
	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes
Г	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et
8.2 A	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 A	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; uutres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire lez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
8.2 A	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe); Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue; Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau; sutres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire lez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent

	9. Engagement et sig	gnature
certifie sur l'h	nonneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	X
Fait à	STAVGUSTIN	10, 28 janvier 2015
ignature '		

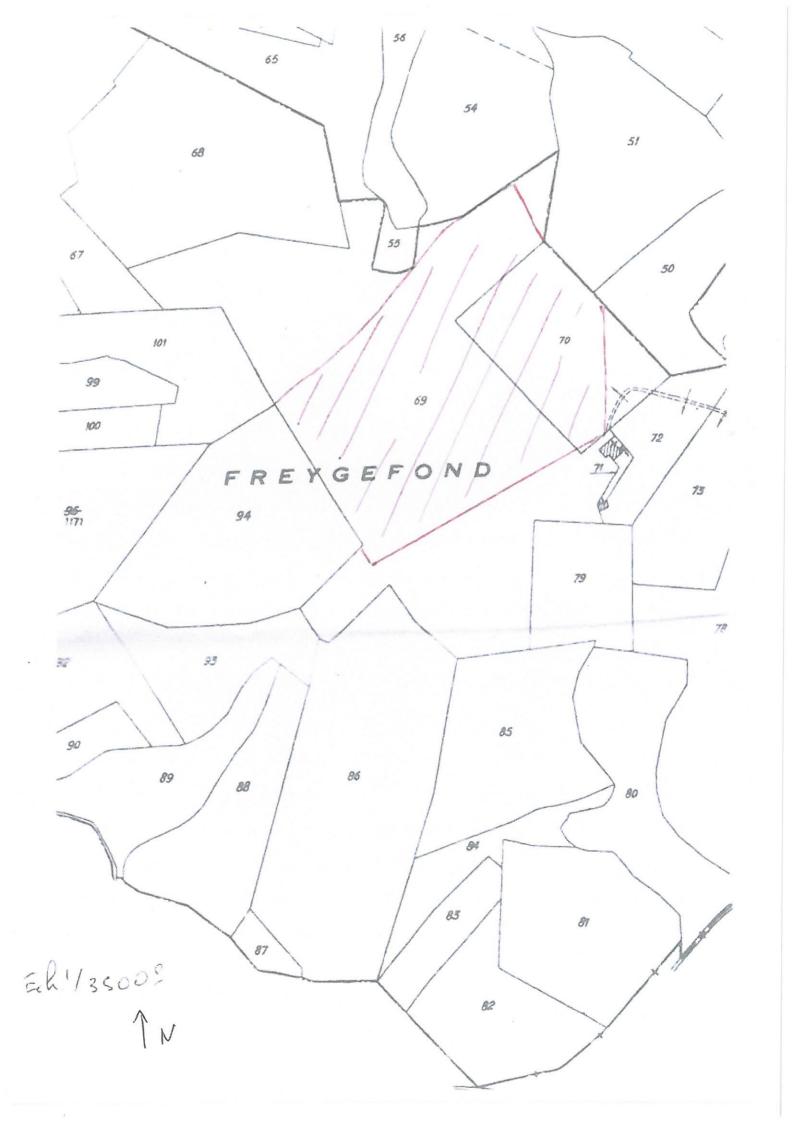


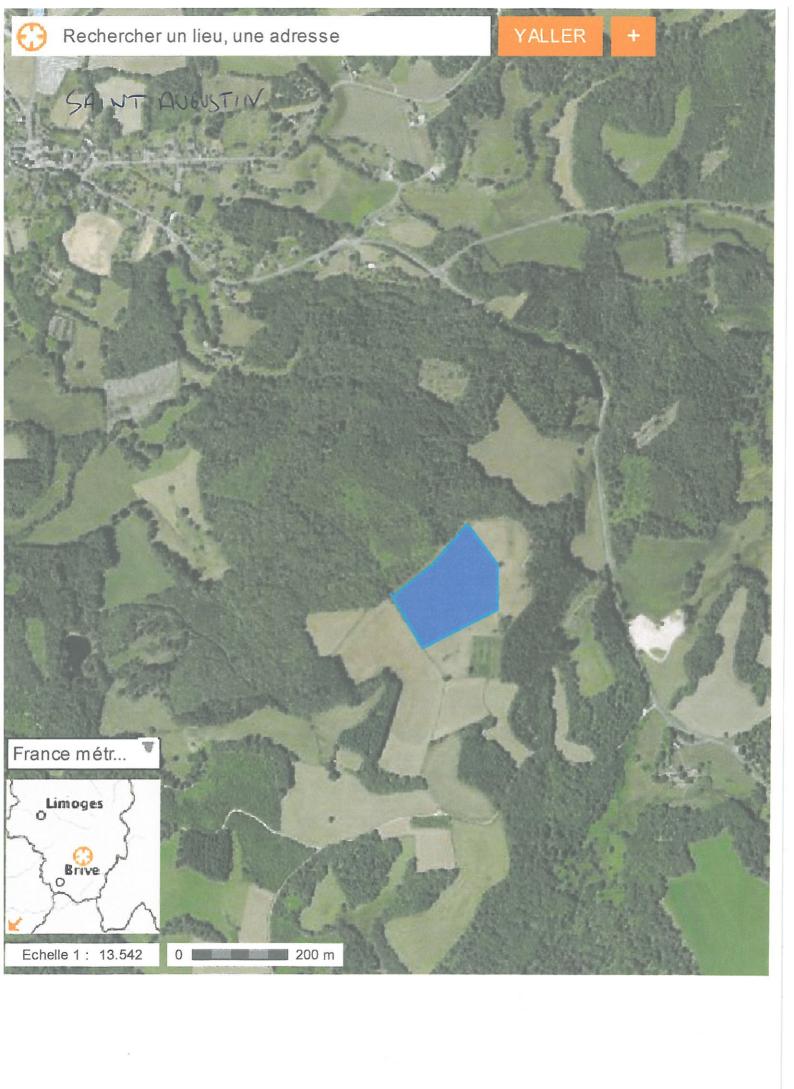
F07415P0016



© IGN 2015 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 50' 37.1" E Latitude : 45° 25' 03.0" N







1 W ech 2 1/3500